RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

Rectorat - DRAIO
Affaire suivie par :
Etienne MAURAU
Tél : 04 72 80 63 72
Mél : draio@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

92 rue de Marseille BP 7227
69007 Lyon Cedex 07

Lyon, le 4 mai 2023

Arrêté n°2023-34 portant définition de pourcentages d'admission des bacheliers professionnels dans les sections de techniciens supérieurs des lycées publics de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes

Le Recteur de la région académique
Auvergne-Rhône-Alpes
Recteur de l'académie de Lyon
Chancelier des universités

Vu le code de l'Education et notamment l'article L612-3
Vu l'arrêté de région académique Auvergne-Rhône-Alpes n°2022-26 en date du 22 avril 2022 portant définition de pourcentages d'admission des bacheliers professionnels dans les sections de techniciens supérieurs des lycées publics de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes

ARRÊTE

Article 1 : Il est fixé pour la campagne d'admission dans l'enseignement supérieur 2023 un pourcentage minimal d'admission des bacheliers professionnels dans les sections de techniciens supérieurs des lycées publics de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes. Les pourcentages et les modalités sont fixés en concertation avec les représentants des différentes catégories d'établissements de l'académie qui dispensent des formations initiales d'enseignement supérieur inscrites sur la plateforme Parcoursup.

Article 2 : Le pourcentage défini à l'article 1er porte sur les propositions d'admission faites, via le portail de pré-inscription « Parcoursup », aux candidats néo-bacheliers et en réorientation, et est rapporté aux capacités d'accueil de chaque section.

Article 3 : Les pourcentages d'admission par domaine de spécialité sont précisés, pour la région académique, dans le tableau présenté en annexe 1.

Article 4 : Le pourcentage d'admission est précisé, par académie et pour chaque spécialité de BTS, dans les tableaux présentés en annexes 2, 3 et 4. Le nombre minimal de propositions d'admission sera calculé, pour chaque section, en arrondissant à l'unité supérieure le nombre obtenu par l'application du pourcentage à sa capacité d'accueil.

Article 5 : l'arrêté susvisé du recteur de région académique du 22 avril 2022 est abrogé.

Article 6 : Le secrétaire général de la région académique, le secrétaire général de l'académie de Clermont-Ferrand, la secrétaire générale de l'académie de Grenoble et le secrétaire général de l'académie de Lyon sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Olivier DUGRIP

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

Annexe 1 : Pourcentages minimaux de bacheliers professionnels dans les STS

	STS Production	STS Services
Région académique	46,6%	38,5%

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

Annexe 2
Pourcentages minimaux de bacheliers professionnels en STS
Académie de Clermont-Ferrand

Spécialités Production	2023 Seuils minimum admission bacheliers professionnels
Aéronautique	29%
Assistance technique d'ingénieur	40%
Bâtiment	44%
Bioqualité	16%
Biotechnologies	6%
Conception de produits industriels	37%
Conception des processus de réalisation de produits	52%
Conception et réalisation de systèmes automatiques	50%
Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	62,5%
Contrôle industriel et régulation automatique	26%
Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option A : Informatique et réseaux	50%
Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option B : Electronique et Communication	40%
Développement et Réalisation Bois	60%
Electrotechnique	60%
Etude et réalisation d'agencement	46%
Europlastics et composites à réf. com. europ. - opt. Conception d'outillage	50%
Europlastics et composites à réf. com. europ. - opt. Pilotage et optim. de la prod.	50%
Maintenance des matériels de construction et de manutention	80%
Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	60%
Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques	50%
Maintenance des véhicules option voitures particulières	67%
Métiers de la chimie	12%
Métiers de la mode-chaussure et maroquinerie	65%
Métiers de la mode-vêtements	67%
Métiers de l'eau	20%
Systèmes constructifs bois et habitat	50%
Techniques et services en matériels agricoles	80%
Travaux publics	45%

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

Spécialités Services	2023 Seuils minimum admission bacheliers professionnels
Assurance	25%
Banque conseiller de clientèle	25%
Collaborateur juriste notarial	15%
Commerce International	17%
Communication	20%
Comptabilité et gestion	37%
Conseil et commercialisation de solutions techniques	54%
Diététique	10%
Economie sociale familiale	35%
Etudes de réalisation d'un projet de communication	75%
Gestion de la PME	45%
Gestion des transports et logistique associée	50%
Management Commercial Opérationnel	45%
Management en hôtellerie restauration	30%
Management opérationnel de la sécurité	45%
Métiers de l'audio-visuel opt : gestion de la production	40%
Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image	40%
Métiers de l'audio-visuel opt : techn. d'ingeniérie et exploit. équipements	40%
Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	50%
Métiers des Services à l'environnement	33%
Négociation et digitalisation de la Relation Client	45%
Opticien-Lunetier	25%
Professions immobilières	25%
Service et prestation des secteurs sanitaire et social	37%
Services informatiques aux organisations	40%
Support à l'action managériale	40%
Tourisme	25%

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

Annexe 3
Pourcentages minimaux de bacheliers professionnels en STS
Académie de Grenoble

Spécialités Production	2023 Seuils minimum admission bacheliers professionnels
Aéronautique	40%
Architectures en Métal : conception et réalisation	46%
Bâtiment	44%
Bioanalyses et contrôles	10%
Bioqualité	20%
Biotechnologies	10%
Conception de produits industriels	37%
Conception des processus de réalisation de produits	47%
Conception et industrialisation en microtechniques	50%
Conception et réalisation de carrosseries	55%
Conception et réalisation de systèmes automatiques	50%
Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	67%
Contrôle industriel et régulation automatique	45%
Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option A : Informatique et réseaux	45%
Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option B : Electronique et Communication	40%
Développement et Réalisation Bois	60%
Electrotechnique	55%
Environnement nucléaire	60%
Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	50%
Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants	55%
Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	60%
Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	60%
Maintenance des véhicules option voitures particulières	65%
Management économique de la construction	47%
Métiers de la chimie	20%
Métiers de la mesure	20%
Métiers de la mode-chaussure et maroquinerie	65%
Métiers de la mode-vêtements	65%
Métiers de l'eau	15%
Pilotage des procédés	38%
Systèmes constructifs bois et habitat	50%
Systèmes photoniques	15%
Traitement des matériaux	10%

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

Spécialités Services	2023 Seuils minimum admission bacheliers professionnels
Analyses de biologie médicale	10%
Assurance	25%
Banque conseiller de clientèle	25%
Collaborateur juriste notarial	15%
Commerce International	20%
Communication	20%
Comptabilité et gestion	40%
Conseil et commercialisation de solutions techniques	45%
Economie sociale familiale	35%
Etudes de réalisation d'un projet de communication	50%
Gestion de la PME	45%
Gestion des transports et logistique associée	50%
Management Commercial Opérationnel	45%
Management en hôtellerie restauration	30%
Management opérationnel de la sécurité	40%
Métiers de l'audio-visuel opt : gestion de la production	30%
Métiers de l'audio-visuel opt : métiers de l'image	30%
Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son	30%
Métiers de l'audio-visuel opt : montage et post-production	30%
Métiers de l'audio-visuel opt : techn. d'ingeniérie et exploit. équipements	30%
Négociation et digitalisation de la Relation Client	48%
Opticien-Lunetier	30%
Professions immobilières	25%
Service et prestation des secteurs sanitaire et social	38%
Services informatiques aux organisations	40%
Support à l'action managériale	43%
Tourisme	35%

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

Annexe 4
Pourcentages minimaux de bacheliers professionnels en STS
Académie de Lyon

Spécialités Production	2023 Seuils minimum admission bacheliers professionnels
Architectures en Métal : conception et réalisation	46%
Assistance technique d'ingénieur	40%
Bâtiment	44%
Bioanalyses et contrôles	10%
Biotechnologies	10%
Conception de processus de découpe et d'emboutissage	40%
Conception de produits industriels	38%
Conception des processus de réalisation de produits	53%
Conception et industrialisation en microtechniques	50%
Conception et réalisation de carrosseries	55%
Conception et réalisation de systèmes automatiques	52%
Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	67%
Contrôle industriel et régulation automatique	25%
Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option A : Informatique et réseaux	46%
Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique - Option B : Electronique et Communication	42%
Electrotechnique	55%
Etude et réalisation d'agencement	50%
Europlastics et composites à réf. com. europ. - opt. Conception d'outillage	50%
Europlastics et composites à réf. com. europ. - opt. Pilotage et optim. de la prod.	50%
Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	50%
Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air	60%
Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants	55%
Fonderie	50%
Innovations textiles - Option A : Structures	50%
Innovations textiles - Option B : Traitements	40%
Maintenance des matériels de construction et de manutention	70%
Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	60%
Maintenance des véhicules option véhicules de transport routier	60%
Maintenance des véhicules option voitures particulières	62%
Management économique de la construction	47%
Métiers de la chimie	20%
Métiers de la mesure	20%
Métiers de la mode-vêtements	67%
Métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique	29%
Motorisations toutes énergies	40%
Systèmes constructifs bois et habitat	55%
Traitement des matériaux	20%

RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique à l'information et à l'orientation

Spécialités Services	2023 Seuils minimum admission bacheliers professionnels
Analyses de biologie médicale	14%
Assurance	33%
Banque conseiller de clientèle	25%
Collaborateur juriste notarial	24%
Commerce International	20%
Communication	20%
Comptabilité et gestion	38%
Conseil et commercialisation de solutions techniques	46%
Economie sociale familiale	40%
Gestion de la PME	45%
Gestion des transports et logistique associée	50%
Management Commercial Opérationnel	45%
Management en hôtellerie restauration	30%
Management opérationnel de la sécurité	50%
Métiers de la coiffure	50%
Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	50%
Métiers des Services à l'environnement	33%
Négociation et digitalisation de la Relation Client	48%
Professions immobilières	30%
Prothésiste dentaire	80%
Service et prestation des secteurs sanitaire et social	38%
Services informatiques aux organisations	40%
Support à l'action managériale	43%
Tourisme	26%